



## COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC Samedi 12 novembre 2022 à 15h30 - Hostellerie du Marché au Cateau-Cambrésis

**Présents** : Mmes Blandine BOURDERIOUX, Marie-Claude COLLET, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME

MM. Michel BACZYK, Maxime BERTEAUX, Gérard DEJARDIN, Michel DELANGHE, Maximilien FUND, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD, Sébastien PROUVEUR, Bernard TAVERNE, Pascal VANNERCQ

**Excusés** : Mme Marie-Paule BEAUVOIS - MM. Pascal CAMPION, Antoine LAMBOUR, Gérard BOUTTEVILLE, Serge SPROCQ

### **1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 9/09/2022 :**

Les membres présents du Comité Directeur de la Ligue adoptent à l'unanimité le compte rendu du 9 septembre 2022.

### **2 - Les votes du Comité Directeur :**

#### **- Grille de remboursement des frais et aides diverses (votée chaque année) :**

Lors du comité directeur du mois de septembre, il a été voté une aide annuelle de 400€ pour les clubs qui organisent des championnats GS 50m sur des cibles électroniques anciennes génération (coût important des consommables).

Il s'avère également que les clubs qui organisent des championnats GS 10m sur des cibles électroniques anciennes génération ont également des coûts importants de consommables.

Il est proposé au vote les indemnités suivantes :

- ✓ 400 € pour les championnats GS 10m en individuel et EdT
- ✓ 200 € pour les championnats des clubs 10m adultes et EdT

Les clubs concernés devront faire une demande écrite pour justifier les dépenses.

La grille proposée par la commission Finances, validée par le Bureau est validée à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

#### **- Investissements pour 2022/2023 :**

Suite aux demandes des clubs, la commission Finances les a étudiés suivant les critères définis dans le plan de développement. Le bureau de la Ligue de la Ligue propose au vote du Comité Directeur les attributions suivantes :

- ✓ Affectation sous forme de prêt, de 2 cibles électroniques SIUS 50m pour le club de Tourcoing (budget de 10 000€, pour les entraînements tireurs)
- ✓ Affectation sous forme de prêt, d'une cible électronique SIUS 10m pour le club de Raismes (budget de 4000 € pour les entraînements tireurs)
- ✓ Affectation sous forme de prêt, de 5 cibles électroniques SIUS 25m au club de Bully les Mines pour les entraînements Ligue en V.O. (budget 25000€)
- ✓ Affectation de 30 cibles électroniques SIUS 50m dans le cadre des championnats GS (budget total de 150 000 € avec prise en charge des 2/3 par la Ligue et 1/3 par le club sur 10 ans).

Le Comité Directeur de la Ligue valide à l'unanimité ces investissements (Les devis et délais de livraison seront demandés au fournisseur SIUS. Après commande, les clubs concernés seront contactés pour la mise en place des livraisons et installations).

### **3 - Trésorerie :**



Renaud KLINCKEMAILLIE, Trésorier de la Ligue nous donne les informations sur la trésorerie de la Ligue à ce jour. Celle-ci est saine et nous permettra de mettre en place les actions prévues au plan de développement.

#### **Les subventions :**

##### ✓ Conseil Régional :

Nous avons reçu la notification d'accord d'une subvention de 11000€ du Conseil Régional dans le cadre du fonctionnement de la Ligue. Après signature et envoi de celle-ci, nous devrions recevoir prochainement le versement de cette aide.

##### ✓ Agence Nationale du Sport :

La Ligue a rédigé une demande de subvention de fonctionnement (P.S.F.) pour l'année 2022, qu'elle a transmise à la FFTIR. Après étude la FFTIR a proposé à l'A.N.S. une demande de subvention d'un montant de 8500€. Nous devrions recevoir sous peu la notification de l'A.N.S. pour la confirmation de la somme attribuée et son versement.

#### **Le bilan au 31/8/2022 et le bilan prévisionnel 2022/2023 :**

Le Trésorier nous fait lecture et commente le bilan de la saison écoulée qui laisse apparaître un excédent d'exploitation d'un montant de 78484 €. Celui-ci sera mis au vote de l'Assemblée Générale 2022.

Le bilan prévisionnel qui sera proposé au vote de l'Assemblée Générale 2022 pour la saison 2022/2023 est de 336 629€.

#### **Cotisation Ligue saison 2023/2024 :**

Le comité directeur de la Ligue valide à l'unanimité la reconduction de la part Ligue dans le montant des licences 2022/2023 pour la saison 2023/2024 :

Cotisation club : 33 € - Licences Jeunes : 11 € - Licences Adultes : 16 €

A noter que le département du Pas-de-Calais a voté une augmentation de 1€ pour les licences jeunes et adultes. La FFTIR a voté une augmentation de 5€ du montant de la cotisation club, 2€ pour les licences adultes et 1€ pour les jeunes.

#### **Choix du Commissaire aux comptes pour les 6 années à venir :**

Le contrat de 6 ans pour le cabinet C.H.D. est arrivé à terme.

Le Trésorier a fait appel à devis auprès de 2 prestataires pour les 6 prochaines années

- ✓ CHD qui nous a fait parvenir un de devis de 3100 € HT pour 1 année
- ✓ FIDUCIAL qui nous propose un devis de 3300 € HT pour 1 année

Ces 2 propositions sont mises au vote du Comité Directeur.

Le Président propose la reconduction du cabinet CHD, résultat du vote : 1 contre, pas d'abstention, le cabinet CHD sera proposé au vote de l'Assemblée Générale 2022.

#### **4 - Point sur la Gestion Sportive :**

Michel DELANGHE, Responsable GS de la Ligue, nous communique les informations suivantes :

##### ✓ Rapport de la saison 2021/2022 :

Le bilan de la saison écoulée est repris dans le compte rendu qui sera lu lors de l'Assemblée Générale. Lors des divers championnats de France, la Ligue a été bien représentée dans toutes les compétitions.

Il faut noter une légère baisse du nombre de compétiteurs par rapport aux années avant COVID.

Les compétiteurs représentent désormais un peu plus de 7% de nos licenciés qui lui est en augmentation.

Le nombre de compétiteurs PARATIR est également en augmentation.

##### - E-Challenge 2022/2023 :

La FFTir a reconduit le E-Challenge pour cette saison sur 2 tours (résultat du 1<sup>er</sup> tour avant fin décembre 2022 et 2<sup>ème</sup> tour fin mars 2023). Il a connu un vif succès dans notre Ligue la saison dernière.

Les informations seront envoyées prochainement à tous les clubs de la Ligue.

##### - Informations Gestion Sportive saison 2022/2023 :

Les principales modifications du règlement de la gestion sportive sont les suivantes :

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - code APE : 9312 Z

Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpdc.fr - www.fftir.org



- Remplacement du 3x40 par le 3x20 en carabine 50m
- Le 3x20 standard n'est plus au programme du CdF carabine 300m
- Le comptage des points sera fait au 1/10<sup>ème</sup> en carabine 10m et 50m lors des régionaux du CdF des clubs
- RIMFIRE, 1 jour de compétition avec 3 matchs et changement de place à chaque match. Classement sur 750 points.

## **5 - Point sur l'Arbitrage :**

Christian NOEL, Responsable d'Arbitrage de la Ligue nous fait part dans un premier temps du bilan de la saison 2022/2022 qui est repris dans la brochure de l'Assemblée Générale 2022 :

### **Bilan de la saison 2021/2022 :**

Notre Ligue compte 85 arbitres, dont 14 féminines (17% de l'effectif).

Pour cette saison écoulée, il y a 5 arbitres jeunes, 6 arbitres jeunes stagiaires et 9 arbitres stagiaires adultes.

Des actions de formations et mise en place d'examen ont été réalisées en saison 2021/2022 (Formation continue arbitres Para-Tir, formation d'arbitres stagiaires jeunes et adultes, formation et examen arbitres Ben Rest et RimFire, formation continue et examen arbitres Silhouettes Métalliques).

### **Colloque national des RRA (25/10/2022 à Châteauroux) :**

Le RRA de notre Ligue y a participé. Les priorités formulées lors de ce colloque sont : la formation des jeunes et la sécurité (formation aux premiers secours).

Formation des référents et passage d'examen nationaux :

IAU : une formation pour les référents Ligues est prévue en janvier, et un examen arbitre national les 4 et 5 mai 2023

Armes Anciennes : la formation des référents Ligues est prévue les 7 et 8 janvier 2023

Plateau : nous n'avons pas de référent.

SM : il est prévu une formation des référents et un examen national pour 2022/2023

TAR : en étude, un examen arbitre national

RIMFIRE : examen arbitre national prévu en 2024. Pas de référent prévu à ce jour.

La FFTIR souhaite convoquer des arbitres nationaux plus jeunes pour les championnats SM qui auront lieu du 6 au 12 août 2023 et pour les championnats du monde.

ISSF : prévision d'un examen national le 21/10/2023.

Trophée AFCAM « catégorie espoir » : Il sera décerné à Blandine BOURDERIOUX lors de l'AG de la Ligue.

### **Divers :**

Un nouveau gabarit pour la carabine destiné au contrôle des armes est utilisé par la FFTIR.

Le Comité directeur de la Ligue vote à l'unanimité l'achat de 3 gabarits (Ligue, département Nord et Pas-de-Calais).

## **6 - Point sur la Formation :**

### **Bilan saison 2021/2022 :**

Le bilan de la formation de la saison 2021/2022 est repris dans la brochure de l'Assemblée Générale 2022 : 2 sessions de C.A.C. avec 19 stagiaires reçus et 1 session de B.F.A. avec 9 candidats reçus.

### **Colloque des R.F.L.**

Maximilien FUND, Responsable de la Formation de la Ligue, nous fait part des informations suivantes, suite à sa participation au colloque des Responsable de Formation des Ligues qui a eu lieu du 28 au 30 octobre 2022 à Châteauroux. Les principaux points évoqués sont les suivants :

- Mise en place du club des ACE's. Il s'agit de 3 niveaux supplémentaires après la cible arc en ciel (3 niveaux avec un barème de points : averti, confirmé et expert). Les demandes devront être transmises au département formation. Cette inscription sera gratuite, contrairement aux cibles couleurs.



2 - Finalisation par le département d'un monitorat TAR dans un cadre sécuritaire. La formation serait assurée par les ligues. Elle serait prochainement mise en test dans des ligues pilotes pour la saison en 2024 (formation d'environ 45 heures).

3 - Professionnalisation des RFL, REL, ETR... Les formations CQP ne débouchent pas assez sur des embauches. Elles risquent de ne plus être renouvelées.

En ce qui concerne le C.A.C., celui-ci est valable 5 ans durant lequel le titulaire. L'objectif est d'avoir un formateur dans chaque club.

- **Prévisions pour la saison 2022/2023 :**

Il sera programmé 2 sessions de C.A.C en début 2023. Les formations sont prévues les 14 et 15 janvier 2023 dans les installations des clubs de Wattrelos et Bully les Mines.

Une formation continue est programmée le 11 décembre 2022 dans les installations du club de Bully les Mines. Les licenciés diplômés (BFA, BFI, etc.) seront prochainement invités.

## **7 - Point sur les Entraînements :**

Renaud KINCKEMAILLIE, Responsable des Entraînements de la Ligue, nous fait part des informations suivantes :

✓ **Bilan de la saison 2021/2022 :**

Pour rappel, après 2 années sans manifestations sportives, nous n'avions pas ou peu de références pour la sélection des stagiaires. Malgré ce handicap, des stages ont pu être organisés dans les disciplines ISSF. Toutes les informations sont reprises dans la brochure de l'Assemblée Générale de la Ligue

✓ **Prévision pour la saison 2022/2023 :**

Le plan d'entraînement prévisionnel est le suivant :

Ecole de Tir : 4 à 5 stages pour les minimes et benjamins 2<sup>ème</sup> année

Carabine et Pistolet 10 m : 5 stages pour les cadets, juniors et minimes 2<sup>ème</sup> année d'un bon niveau

Carabine 50m/Pistolet 25m et Standard : 5 stages pour les cadets, juniors, minimes jeunes S1 et Dames.

Pistolet Vitesse Olympique : 5 stages pour cadets, juniors et jeunes seniors

Arbalète Field et IR900 : relance de ces disciplines par les départements

Silhouettes Métalliques : 2 à 3 stages d'entraînement

Tir aux Armes Réglementaires : 2 séances de zérotage organisées par le club de Bully les Mines et un regroupement de tireurs avant le championnat de France.

Armes Anciennes : 1 stage de perfectionnement sur invitation

A l'étude : la participation d'une équipe « jeunes » de la Ligue NPDC pour le grand prix de France à Fleury les Aubrais.

✓ **Colloque des Responsables Entraînement Ligue :**

Il a eu lieu du 16 au 18 septembre 2022 à Châteauroux, avec de bons échanges entre les différents R.E.L. de toutes les Ligues.

✓ **Séminaire des E.T.R. (Membres des équipes techniques régionales) :**

5 encadrants des stages d'entraînement de notre Ligue y ont participé. Il a été organisé par la Fédération Française de Tir à Châteauroux du 30/9 au 2/10/2022. Les différents ateliers ont été très appréciés par les participants.

- **Détection nationale :**

La FFTir a demandé aux REL de sélectionner dans le cadre du P.E.R. de jeunes tireurs ayant réalisé les scores dans les minimas imposés en carabine et pistolet 10m, en vue d'intégrer les collectifs nationaux.

3 jeunes carabinières devraient y participer. Cette détection aura lieu les 17 et 18 décembre 2022 à Châteauroux. La ligue prend en charge le déplacement collectif sous la responsabilité du REL.



## 9 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés :

Michel BACZYK, Président de la Ligue nous informe qu'à la fin de la saison 2021/2022 notre Ligue comptabilise 10881 licences, c'est 14% d'augmentation par rapport à la saison dernière. Cette évolution sera commentée par la Secrétaire Générale lors de l'Assemblée Générale.

Pour ce début de saison nous avons 9719 licences enregistrées et 9653 payées, c'est 500 licences de plus qu'à la même date que la saison dernière.

Pour rappel, nous avons un club en moins : le club de Noyelles qui n'a plus souhaité rester affilié à la FFTIR, et un club nouvellement affilié, le Ball Trap de Fromental.

Le passeport jeune est renouvelé, il est étendu cette saison aux étudiants boursiers.

## 10 - Assemblée Générale Ligue 2022 :

Elle aura lieu demain, le 13 novembre 2022 dans la ville du Cateau Cambrésis.

La Secrétaire Générale nous informe que l'organisation est finalisée.

Le contrôle des licences sera effectué pour les représentants des clubs par 2 personnes du bureau.

Les émargements et la remise des documents pour les 2 départements seront assurés par les membres de la Commission Communications, ainsi que la distribution des documents gratuits (affiches, livrets, etc.)

La boutique sera tenue par la responsable de la commission communication aidée d'une bénévole.

A ce jour, nous avons 98 personnes inscrites pour le repas qui suivra l'AG.

Les membres du comité directeur qui l'ont souhaité seront hébergés dans 2 établissements, le seul hôtel de la ville n'ayant pas assez de chambres.

## 11 - Questions diverses :

### Championnat de France des club 10m :

Il a eu lieu à Longuenesse les 12 et 13 mars 2022. Ce fut un réel succès. Tous les participants ont apprécié les installations et l'organisation mise en place par le Comité d'Organisation Local, les bénévoles du club et le staff fédéral.

### Décret sur les armes :

Une partie du décret est paru. Il porte sur les armes de catégorie A1.11.

### S.I.A. :

Le portail pour le râtelier numérique pour les détenteurs d'armes soumises à détention et autorisation devrait être opérationnel le 1<sup>er</sup> février 2023. Nous attendons confirmation des services de l'état.

### Loi sur le plomb :

Il faut attendre des précisions à ce sujet. Elle concerne dans un premier temps les chasseurs. Le classement extérieur des zones « humides » est en cours.

En attendant le contenu de cette loi, la Ligue encourage tous les clubs à mettre en place une procédure de récupération du plomb et des douilles.

Rédigé le 26 novembre 2022

Annie DELANGHE  
Secrétaire Générale

Michel BACZYK  
Président de la Ligue de Tir NPDC